

LA GAZETTE
DE



JUPILLES

FORÊT DE BERCÉ

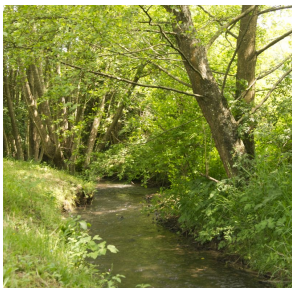
JOURNAL MUNICIPAL n° 50- OCTOBRE 2021

N°50



Au programme :
Préservation de
l'environnement

RENTREE SCOLAIRE



ENVIRONNEMENT

GEMAPI
Pour l'entretien et
l'aménagement des
cours d'eau



VIE MUNICIPALE

**DÉCISIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**
Retrouvez un aperçu des
principales décisions
prises en Conseil



PARTICIPATION CITOYENNE

La commission
démocratie participative
propose un temps
d'échange



AMÉNAGEMENTS

Pour un cimetière plus
vert !

Une rentrée des classes presque ordinaire : tous nos petits écoliers sont retournés en classe, masqués pour les plus grands et sans trop de pleurs pour les plus petits.. !

Les effectifs, légèrement en baisse se répartissent comme suit :

A Jupilles :

- 19 pour la classe de PS et MS avec Mme Girard
- 20 pour la classe de GS et CP avec Mme Guilmet
- 21 pour la classe de GS CE1 avec Mme Teyssandier

A Beaumont :

- 20 pour la classe de CE2 CM1 avec Mme Lecomte
- 18 pour la classe de CM1 CM2 avec Mme Bunuel

Les effectifs de garderie tournent autour de la vingtaine le matin (de 7h à 8h45) et de la quinzaine le soir (de 16h30 à 18h30).

Quant à la cantine, il y a autour de 55 enfants à Jupilles et 36 à Beaumont

La cuisine est toujours essentiellement du « fait maison ». Face à la relativement grande quantité de nourriture partant à la poubelle, il a été initié en fin d'année scolaire une concertation entre les membres du personnel cantine, les enseignants et la déléguée du SIVOS. Dans ce cadre, la responsable cantine anime des ateliers cuisine une fois par mois. D'autres initiatives suivront dans l'année.

A Jupilles, les projets pédagogiques vont tourner d'une part autour de la préservation de l'environnement.

Ainsi les plus grands se sont déjà rendus en forêt pour un nettoyage de détritus, et les plus petits ont procédé à un ramassage de papiers sur le bourg. Ils ont également visité l'exposition temporaire de Carnuta.

Le partenariat avec le Foyer Rural se poursuivra à travers du jardinage et peut-être la réalisation de nichoirs.

Ils vont participer également à l'élection du prix des Incorruptibles, qui vise à décerner un prix à un roman jeunesse.

L'obligation du masque à l'école élémentaire a été levée... nos petits peuvent dorénavant venir en classe sans masque.

Nous leur souhaitons une belle année créative et studieuse !!

ENVIRONNEMENT

LE GEMAPI - GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations

Ce que fait la GEMAPI

- L'aménagement des bassins versants ou d'une fraction de bassin Hydrographique
- L'entretien et l'aménagement des cours d'eau,
- La protection et la restauration des zones humides

Pourquoi le fait-il ?

- Pour permettre un bon fonctionnement et une avoir une bonne qualité des cours d'eau.
- Pour limiter les risques d'inondation.
- Parce-que c'est une obligation Européenne (Directive Cadre sur l'Eau du 23 oct 2000) qui l'impose aux états et donc aux communes traversées par les masses d'eau. A ce titre, le Gué Tesnon et le Dinan traversent notre commune de Jupilles.

Pour vous permettre de répondre à toutes les questions que vous vous posez sur la question de la GEMAPI, la commune vous propose une rencontre avec le technicien Guillaume CHAPIN, en charge de cette question au sein de la CCLB, le samedi 30 octobre de 10h à 12h à la salle des Fêtes.



Exemple d'Etat hydromorphologique Fortement altéré



Exemple de bon état hydromorphologique

HOMMAGE À JEAN-PIERRE NICOLINI PAR SA FEMME, ANNE-MARIE



Nous nous sommes rencontrés l'année du baccalauréat, Jean-Pierre en section latin et grec et moi en section économie. Il était déjà connu dans son lycée pour dessiner sans arrêt. Nous nous sommes mariés en 1974. Nous cherchions à apprendre un métier à la campagne et nous avons rencontré un tanneur de peaux de moutons et chèvres qui faisait des recherches pour ne pas polluer. Jean-Pierre a appris la tannerie pendant 5 ans et est devenu artisan à la Chambre des Métiers.

Puis, il a voulu faire du parchemin: peau de mouton ou chèvre traité à la chaux pour pouvoir écrire et peindre. Nous avons été guidés par un Docteur en

Paléographie (étude des écritures anciennes) car il n'existe rien d'écrit sur le parchemin. Réussite en 1987. Cet universitaire nous a permis d'accéder à de vrais Manuscrits médiévaux et est devenu le parrain de notre musée que nous avons alors créé : le Musée vivant du parchemin et de l'enluminure en 1991 que nous avons tenu jusqu'en 2013. Jean-Pierre était parcheminier, calligraphe, enlumineur. Moi, parcheminère, calligraphe.

Jean-Pierre Nicolini nous a quitté Le 31 décembre 2020, dans sa maison de Jupilles.

- ✓ Obligation de réaliser un contrôle de conformité de l'assainissement collectif dans les cas suivants :
 - Lors d'une vente d'un bien immobilier
 - Après la réalisation de tout raccordement au réseau existant
- ✓ Achat de matériel suite au cambriolage pour un coût de 3000€.
- ✓ Achat de matériaux pour l'aménagement et l'enherbement du cimetière pour un montant de 7054,56€.
- ✓ Remplacement de 2 portes d'entrée pour les logements communaux pour 3758,59€.
- ✓ Signature d'une convention de prestation avec la communauté de communes Loir Lucé Bercé pour le recours à l'ingénierie et l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le programme de travaux de voirie, les aménagements urbains et les réseaux divers.
- ✓ Réalisation d'une bathymétrie de la lagune pour l'évaluation de l'état des boues pour un montant de 3090€
- ✓ Annulation de la refacturation aux habitants du coût de l'élagage pour le passage de la fibre.

PARTICIPATION CITOYENNE

Réunion publique le samedi 23 octobre à 10h dans la salle des familles près de la salle des fêtes

Après une année où la situation sanitaire a empêché les réunions et autres regroupements, la commission démocratie participative refait surface et vous propose un temps d'échange, de partages sans ordre du jour préalable. Nous aborderons les sujets qui vous questionnent et vous intéressent.

D'une réflexion commune, pourra découler une implication plus importante de ceux qui le souhaitent sur les sujets qui les intéressent. Cette implication permettra d'impulser, de modifier ou de co-construire des projets avec les élus. Nous vous espérons nombreux lors de cette rencontre.

ASSOCIATION

La Brass'Vie vous informe

« Nous sommes profondément désolé-es de ne plus pouvoir vous accueillir au Saint-Jacques en ce moment.

La direction collégiale de la Brass'vie, dont chaque bénévole peut faire partie, a décidé la fermeture du Saint Jacques depuis l'instauration du pass sanitaire : Nous ne voulons pas de l'obligation de contrôle entre usagers, qui plus est par des bénévoles et dans un lieu se voulant ouvert et accueillant. Nous n'avons pas de position unanime quant à la vaccination et cette diversité fait notre richesse. Nous affirmons que cette question n'est pas intervenue dans notre choix de fermeture.

Depuis la fermeture du lieu, quelque un-es d'entre nous continuent à venir pour finaliser les travaux donnant accès à l'étage et pour préparer sa prochaine ouverture. Nous tenons par ailleurs un stand sur le marché le dimanche matin, sans alcool et donc sans adhésion nécessaire à l'association. Nous y vendons du café et des jus de fruits. Nous sommes heureux et heureuses de pouvoir proposer ce temps de partage pour maintenir un lien entre toutes et tous ».

Les membres de la direction collégiale.

Une version intégrale de ce texte est visible sur la vitrine du Saint-Jacques ainsi que sur le site internet de l'association.

C'est le bon moment pour entretenir les fossés : vos obligations et conseils d'entretien

Le riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux

Tout riverain doit maintenir le libre écoulement des eaux s'écoulant sur sa propriété (article 640 du Code Civil).

Le riverain doit entretenir son fossé régulièrement

Tout propriétaire riverain d'un fossé se doit de procéder à son entretien régulier

Comment entretenir son fossé ?

- *le ramassage* des embâcles pouvant gêner les écoulements (feuilles mortes, branches d'arbres, détritius...)

- *le curage et le nettoyage* des ouvrages de franchissement (buses et grilles) au minimum deux fois par an (début printemps et début hiver) afin de ne pas créer de bouchons hydrauliques ;

- *le fauchage* du couvert herbacé avec exportation des résidus

- *l'élagage* des branches basses et pendantes

Ce qu'il faut absolument éviter

rectifier ou recalibrer le fossé lors du curage (pas de surcreusement par rapport au fond initial)

désherber ou utiliser des produits chimiques (herbicides, pesticides...) à moins de 5 m du fossé

curer « à blanc » le fossé ou décaper la couche superficielle du sol

pratiquer un entretien trop régulier et uniforme en particulier entre avril et juillet

Apprendre l'art floral au foyer rural

Un mercredi par mois, le foyer rural organise un atelier pour apprendre à faire des compositions florales.



Prochain atelier le 3 novembre, avec Christine LANELLE.

Renseignements et inscriptions : 06 06 41 74 10

VÉGÉTALISATION : depuis 2017, la Loi Labbé interdit l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces publics. Nous espérons que cette mutation progressive vers un cimetière plus végétal et esthétique, dans le respect du lieu et des familles, donnera satisfaction à tous.

Dans le cadre du programme #ArgentDePoche du centre social de la Communauté de communes Loir-Lucé-Bercé, cinq jeunes ont participé, aux côtés de nos agents municipaux, à la préparation du chantier. Les graviers retirés ont été transférés dans la zone de parking qui sera agrandie. Un désherbage manuel est important pour préserver les bordures des tombes auxquelles les engins ne peuvent pas accéder.

Puis la sous-couche sableuse a été grattée et aérée avant de répandre un apport de terre végétale dans ces allées. La phase suivante a consisté à l'ensemencement d'une pelouse spéciale composée de graminée et de trèfle qui présente l'intérêt d'une grande résistance et d'une faible pousse. Les zones de circulation sont équipées de tapis alvéolaires en nid d'abeille sous la pelouse pour permettre un accès PMR stabilisé et l'accès des véhicules.



VALORPÔLE – visite guidée

AVIS DE RECHERCHE

A la recherche de vieilles photos et cartes postales

Le Syndicat du Val de Loir organise, pour les habitants de son territoire, une visite gratuite du centre de tri Valorpôle au Mans (site vers lequel sont acheminés les emballages à recycler en vue d'un second tri) :

- le mardi 12 octobre, départ de Pontvallain à 9h

-le mardi 25 novembre, départ du Lude à 9h

-le mardi 7 décembre départ de Vaas à 9h

Le nombre de places étant limité (30 places maximum), si vous êtes intéressé, merci de vous inscrire auprès de Sophie ROGHE par téléphone au 02 43 94 86 94 ou par mail : communication@syndicatvaldeloir.fr

Le Syndicat prend en charge le transport. Le retour est prévu aux environs de 13h-13h30

Dans le cadre de l'aménagement du terrain situé à l'emplacement de l'ancienne poste, un petit groupe d'habitants encadré par une élue s'est constitué afin de réaliser un panneau retraçant l'histoire de l'église et de son quartier.

C'est un premier pas vers la réalisation d'autres panneaux "historiques" dans le village.

Nous souhaitons par la suite que ce travail débouche sur la publication d'un petit fascicule plus détaillé.

Et si l'on récupère suffisamment de documents nous pourrions les regrouper dans une exposition.

C'est pourquoi nous faisons appel à vous, habitants du village pour rechercher dans vos albums photos, archives et greniers, divers documents comme des photos, cartes postales, lettres, témoignages... sur Jupilles pouvant nous intéresser. Et bien sûr, nous vous les restituerons à l'issue de ce travail.

Vous pouvez les remettre en mairie dans une enveloppe avec votre nom et adresse à l'attention d'Hélène Boulet.

Vous pouvez également laisser un message sur l'adresse mail suivante : jupilleshb@orange.fr

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous êtes bien entendu, les bienvenus !
Merci par avance pour votre contribution.

MAIRIE DE JUPILLES

18 rue du 8 mai 1945 - 72500 Jupilles
02 43 44 11 15
mairie-jupilles@wanadoo.fr

Ouverture de la Mairie :

- Lundi 16h30-18h
- Mardi 10h-12h
- Jeudi 16h30-18h
- Vendredi 10h-12h

Permanence du Maire :

- Samedi 10h-12h



Directeur de la publication :

Vincent Gruau

Comité de rédaction :

Juliette Blind, Mélanie Barbault,

Vincent Gruau

Photos : Mairie de Jupilles

Réalisation :

Comité de Rédaction,

Impression : Graphiloir

Distribution : L'Atre

Agenda

OCTOBRE

Dimanche 17 : marché d'automne

Vendredi 22 : Génération Mouvement - journée mycologique

Jeudi 28 : Conseil Municipal

NOVEMBRE :

Jeudi 11 : Cérémonie 11 novembre 1918

10h30 Jupilles / 11H Thoiré-sur-Dinan

DÉCEMBRE :

Samedi 4 : CCAS Noël des aînés et petits

Dimanche 12 : Marché de Noël

Jeudi 16 : Conseil Municipal